

Maisnil

LE Magazine



Bulletin d'informations municipales

Dans ce numéro :

- **Prévention :**
La gendarmerie sensibilise
aux actes de malveillance
(p. 31)



- **Evènement :** Retour sur
le Chœur de l'Opéra de
Lille (p. 30)



- **Vie des enfants**
Une classe de découverte à
vélo (p. 17)



- **Fêtes du village du 1^{er} au
3 juillet**
Le programme (p. 20)

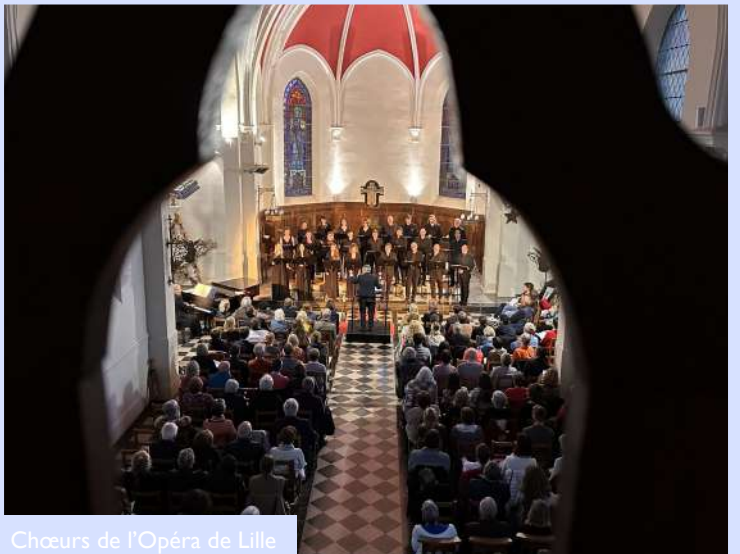




Conseil des Enfants



Inauguration de la Ferme des Saules



Chœurs de l'Opéra de Lille



Classe de découvertes dans les Flandres



Le mot du Maire



Les 6 premiers mois de l'année ont été déjà bien remplis. Point d'orgue pour notre village : l'inauguration de la Ferme des Saules, le 25 mars dernier, en présence de nombreuses personnalités et d'habitants qui ont pu visiter et apprécier la qualité des nouvelles installations mises à disposition des associations, de l'école et des agents techniques. La Mairie a profité de la nouvelle salle à l'étage pour le déroulement des réunions de Conseil Municipal, dans un cadre fonctionnel très agréable. Nous en profitons pour vous rappeler que ces réunions sont publiques et que chacun est invité à y participer.

Depuis le 1^{er} janvier, notre Médiathèque est devenue municipale et libre d'accès à tous, gratuitement. L'évolution des politiques en matière de lecture publique, de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme, les propositions de la Métropole Européenne de Lille et du Département du Nord ont conduit le Conseil Municipal à faire ce choix. Emilie, accompagnée d'une équipe de bénévoles dynamique, compétente et accueillante, vous attend nombreux, grands et petits, pour vous faire découvrir le réaménagement des locaux et notamment un nouvel espace jeunesse. Les deux projets urbains avancent mais sont retardés par les nombreuses obligations administratives et réglementaires qui existent dans notre pays. Vous serez, bien évidemment, bénéficiaires en priorité de leurs avancements respectifs.

Début juin, la Métropole Européenne de Lille, compétente en matière de collectes et de traitement des déchets, a mis en place 3 containers pour les points d'apport volontaire pour le verre. Ce sont les règles nationales qui obligent à adopter ce type de ramassage du verre, qui ne peut plus être collecté à domicile. Nous comptons sur le civisme de chacun pour changer ses habitudes et ne plus mettre de verre dans le bac de tri sélectif.

Malgré des pluies abondantes pendant le printemps, le problème de recharge des nappes phréatiques est toujours d'actualité, voire s'amplifie. Si la Préfecture est amenée à imposer des précautions, voire des interdictions, c'est une fois encore à chacun de limiter intelligemment sa consommation d'eau, que ce soit dans la maison, dans le jardin ou avec les piscines. Nous n'aurons pas d'autre solution dans les années à venir, et il faut commencer aujourd'hui, pour chacun, à assurer une partie de ces diminutions d'utilisation de l'eau potable.

La Commission sociale et affaires familiales s'est mise en place. Merci à Catherine Hermant et aux nombreux membres, élus ou habitants de la commune, qui ont poursuivi le travail fait au sein de l'ancien CCAS. Chacun d'entre eux a décidé de consacrer un peu de son temps pour le bien des personnes nécessitant des attentions particulières ou des aides dans divers domaines. Un grand merci à chacune-chacun d'entre vous pour vos actions pleines de bonté, de justesse et de bienveillance au service des habitants de notre village.

La période des festivités dans la commune est arrivée avec la kermesse de l'école et la ducasse. Ces événements conviviaux permettent de se retrouver lors de moments joyeux, avec des liens générationnels forts, avant les vacances d'été que je vous souhaite remplies de joie, de bonheur, avec une météo qui vous permettra de profiter pleinement du village et de vos lieux de vacances.

Très bel été à chacun d'entre vous

Michel Borrewater

*Point d'orgue pour
notre village,
l'inauguration de la
Ferme des Saules, le
25 mars dernier.*

*C'est une fois encore à
chacun de limiter
intelligemment sa
consommation d'eau,
que ce soit dans la
maison, dans le jardin
ou pour les piscines.*

Retour sur un semestre de travail municipal

Cette synthèse reprend les principales délibérations et décisions prises en Conseil Municipal au cours des six mois écoulés. Certains sujets importants pour la vie des habitants sont par ailleurs détaillés dans les différentes rubriques du bulletin. Les comptes-rendus intégraux des réunions du Conseil Municipal sont consultables sur le site du village (www.lemainnil.fr).

Les débats du Conseil Municipal sont publics, sauf huis-clos décidé sur vote du Conseil.

Décembre 2022

DÉLIBÉRATIONS

N° 2022-12-15.04 - DELIBERATION CONCERNANT LA MUNICIPALISATION DE LA MEDIA-THEQUE

Dans l'évolution de la politique de lecture publique engagée par l'Etat, après avoir répondu favorablement à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la MEL relatif à la Bibliothèque Numérique Métropolitaine, la commune doit se prononcer sur la Municipalisation de la Médiathèque et débattre sur la mise en place de la gratuité de celle-ci.

Différentes rencontres ont été organisées avec le Foyer Rural et l'équipe de la Médiathèque afin de préparer les changements envisagés, et notamment le reversement du solde (excédentaire) de la section « médiathèque » à la commune.

Le Conseil Municipal décide la municipalisation de la Médiathèque à compter du 1er janvier 2023 ainsi que la gratuité de l'accès à la Médiathèque pour tous à compter du 1er janvier 2023.

Les fonds documentaires étant déjà la propriété de la Mairie, ils seront mis à jour sur l'inventaire.

L'importance du réseau MédiaWeppes est réaffirmée par la Commune ainsi que l'appartenance de la Médiathèque de Le Maisnil à ce réseau ; dans ce contexte, courant 2023, la convention de partenariats avec les communes du réseau MédiaWeppes sera révisée pour prendre en compte la municipalisation et la gratuité des inscriptions de la Médiathèque de Le Maisnil.

N° 2022-12-15.03 - DELIBERATION CONCERNANT L'UTILISATION ET LES TARIFS DE LOCATION DES CHAPITEAUX COMMUNAUX

En 2022, la location des chapiteaux a dégagé une recette de 820 euros. La Commune a fait l'acquisition en 2021 de 3 chapiteaux pour les manifestations communales :

- 1 chapiteau de 3 m x 6 m
- 2 chapiteaux de 5 m x 8 m.

Il est décidé de poursuivre leur location dans les conditions suivantes :

- ◇ Les chapiteaux seront loués uniquement aux Maisnilois, à l'adresse du demandeur.
- ◇ Les chapiteaux seront transportés, montés et démontés par les agents communaux.
- ◇ Les chapiteaux seront loués pour le week-end aux tarifs ci-après :
 - Chapiteau 3 m x 6 m : 160 €
 - Chapiteau 5 m x 8 m : 220 €
- ◇ Les agents communaux interviendront pour le montage et le démontage aux dates fixées en fonction de leur activité, en accord avec le bénéficiaire. Le prix de location inclut le transport, le montage et le démontage.
- ◇ Les chapiteaux sont acquis en priorité pour les besoins de la Commune et ne seront pas loués les week-ends de manifestations communales.

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION JEUNESSE

Centre de loisirs

L'accueil organisé pendant la première semaine des vacances de fin d'année rassemblera 56 enfants et 7 animateurs ont été embauchés. Les animateurs disposent de l'espace Boulinguez, de l'école et désormais de la salle multimédia et la salle de motricité de la Ferme des Saules.

COMMISSION ANIMATION / CULTURE

Office de Tourisme

L'office de Tourisme de l'Armentierois et des Weppes a voté la suppression des contributions des communes à compter de l'année 2023.

Dans le cadre de la Loi MAPTAM et de la compétence tourisme détenue par la Métropole Européenne de Lille, des changements pourraient intervenir au sein du territoire.

COMMISSION ECONOMIE D'ENERGIE

Suite à la proposition de la Commission Economie d'Energie, 1 candélabre sur 2 sera coupé à partir du vendredi 16 décembre 2022. Le coût de l'intervention de l'entreprise en charge de la mainte-

nance de l'éclairage public est faible (1045,44 euros). Concernant les bâtiments communaux, des études sont en cours (réglage des thermostats, isolation...)

Métropole Européenne de Lille

Points d'apport volontaire : L'emplacement des Points d'Apport Volontaire (PAV) pour le verre a été déterminé : devant le magasin, rue du Haut Quesnoy; face à la Mairie; et rue Haute Loge.

Janvier 2023

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION COMMUNICATION

Site internet de la Commune

La maintenance du site internet de la Commune est arrêté, la société EmileWeb n'existant plus. Une société a repris le contrat en cours pour 540 € l'année. Des solutions pour la continuité du site internet de la Commune sont à l'étude.

COMMISSION ANIMATION - CULTURE

Western Front Way

Il s'agit de nouveaux sentiers de randonnée de mémoire et de vélo longue distance qui relient les Alpes à la côte belge soit environ 1000 kms. Dans les Weppes, le tracé va s'étirer sur 32 kms et passer devant le Musée de la Bataille de Fromelles. Les travaux sont programmés d'ici les prochaines semaines.

Une demande a été déposée pour que le Musée de la Bataille de Fromelles soit inscrit aux Musées de France.

Mars 2023

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023-03-01.02 - DELIBERATION CONCERNANT L'APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF D'ACTION SOCIALE

Le Centre Communal d'Action Sociale étant dissous à compter du 1er janvier 2023, le vote du dernier Compte Administratif revient au Conseil Municipal. Le compte administratif est présenté et se résume ainsi :

Section FONCTIONNEMENT

Total des dépenses	1 069,67 €
Total des recettes	3 350,48 €
Excédent de l'exercice	2 280,81 €
Excédent antérieur reporté	23 638,05 €

Le résultat global de clôture de l'exercice 2022 présente un excédent de 25 918,86 €

N° 2023-03-01.03 - DELIBERATION CONCERNANT LA CREATION DU SIVU ANIMEL

Chaque commune doit disposer d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde des animaux, dans des conditions permettant de veiller à leur bien-être et à leur santé. Cette fourrière peut être mutualisée avec un autre établissement public de coopération intercommunale ou avec un syndicat mixte fermé. la création d'un syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) composé de communes des territoires de la Métropole Européenne de Lille et de la Communauté de Communes du Pévèle Carembault est proposée. Cette structure permettra d'offrir un service de qualité, en mutualisant les dépenses de structure et de personnel. L'ensemble du Conseil Municipal approuve les dispositions de l'arrêté préfectoral ainsi que les statuts du nouvel établissement public de coopération intercommunale.

N° 2023-03-01.04 - DELIBERATION CONCERNANT LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION ANNUELLE D'OBJECTIFS AVEC L'ASSOCIATION « RIGOLO COMME LA VIE »

Cette convention d'objectifs a pour but l'organisation des centres aérés des grandes vacances scolaires de l'été 2023 et des petites vacances scolaires (Automne, Fin d'année) pour le restant de l'année 2023. Après sa présentation, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention d'objectifs.

COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION JEUNESSE

MICRO-CRÈCHE

La prospection pour un projet de micro-crèche se poursuit. D'après les projections réalisées, il n'est pas envisageable que la Commune achète un bâtiment pour le proposer ensuite à la location. Le projet sera donc développé par un investisseur. Des échanges sont en cours avec différents porteurs de projets ainsi qu'avec des communes voisines ayant développé un projet similaire.

Zoom sur

Le Projet du Conseil des Enfants

Lors du Conseil Municipal de Mars 2023, Raphael (CE2), Jeanne (CM1) et Gaspard (CM2) sont félicités pour leur élection et se voient remettre solennellement une écharpe tricolore.

Les trois délégués exposent ensuite leur projet envisagé pour « Mieux Manger, Moins Gaspiller ».

Le Conseil Municipal donne son accord pour :

- réaliser à la cantine un essai de service au plat sur une première période de deux semaines ;
- que soient distribués les déchets pour les animaux ;
- aider au financement d'un goûter pour les Aînés, les parents et les élus ;

Avril 2023

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023-04-06.05 - DELIBERATION CONCERNANT LA DEMANDE D'ADHESION A L'ASSOCIATION RESEAU DES VILLES ET VILLAGES NUMERIQUES (RVVN)

La Commune souhaite moderniser son site internet et, à travers cette plateforme, proposer de nouveaux services aux administrés. Il est décidé d'adhérer à l'association Réseau de Villes et Villages Numériques (RVVN) afin de bénéficier de la fourniture d'un site internet et du service de messagerie électronique. RVVN est une association loi 1901 créée en 2001, dont l'objet social est de répondre aux besoins des collectivités territoriales en matière de technologie de l'information et de service internet par le biais de la mutualisation des ressources et compétences, de l'expertise et du conseil. Il est décidé de demander l'adhésion à

l'association à compter du 1er mai 2023. Le montant de l'adhésion à l'association RVVN est fixé pour la commune à 1 euro par habitant. Un prorata temporis sera appliqué pour l'année 2023, soit une cotisation d'un montant de 433 € (Quatre cent trente-trois euros : 8 / 12 mois x 649 €). Le nouveau site internet devrait être publié courant septembre prochain, après échanges et formation des gestionnaires de la Commune.

N° 2023-04-06.06 - DELIBERATION CONCERNANT LE VOTE DES TAXES COMMUNALES

En 2022, le taux de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFB) a été augmenté (passant de 35,19 % à 38 %). Le taux de la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB) n'avait, quant à lui, pas été modifié. Il est décidé, en 2023, de maintenir les taux des deux taxes communales relatives au foncier bâti et non bâti.

Par ailleurs, concernant la taxe d'habitation, les Communes doivent fixer pour l'année 2023 le taux qui sera désormais appliqué aux résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Les taxes pour l'année 2023 sont donc définies avec les taux suivants :

Taxe	Taux
Taxe foncière sur les propriétés bâties	38,00%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	51,80%
Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation	20,10%

N° 2023-04-06.10 - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE PROJET DE PLU3 ARRETE LE 10 FEVRIER 2023 PAR LE CONSEIL METROPOLITAIN

A l'issue des débats métropolitain et municipaux, suite aux échanges réguliers menés entre les communes et la MEL, le conseil métropolitain a arrêté le projet de PLU3 par délibération du 10 février 2023 consultable sur le lien suivant : <https://diffuweb.lillemetropole.fr/PLU3/V20230210/index.htm>. À compter de la transmission du document arrêté, le Conseil Municipal a trois mois pour prononcer un avis. Considérant, pour la commune de Le Maisnil, que l'ensemble des demandes particulières a trouvé des réponses favorables au développement harmonieux de notre village, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet PLU3 arrêté.

Mai 2023

COMMISSION SOCIALE ET AFFAIRES FAMILIALES

Surveillance canicule :

Le Plan Canicule sera déployé du 1er juin au 15 septembre 2023. Cette année toutes les personnes de plus de 65 ans recevront un courrier. Des membres de la Commission pourront leur rendre visite de manière régulière pendant la période estivale.

DÉLIBÉRATIONS

N° 2023-05-03.02 - DELIBERATION CONCERNANT LA SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LES BENEVOLES DE LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE

La Trésorerie requiert l'établissement d'une Convention entre la Commune et les bénévoles de la Médiathèque afin notamment de pouvoir réaliser des remboursements de frais. Il s'agit d'une simple formalité administrative pour engager des dépenses publiques. C'est aussi une occasion de mettre en valeur tout le travail réalisé par les bénévoles. C'est enfin un cadre qui les protège, en explicitant aussi les questions d'assurance, par exemple lorsque les bénévoles sont appelés à utiliser leur véhicule personnel dans le cadre de leur

activité bénévole. Le Conseil Municipal décide de mettre en place une convention entre les bénévoles et la Commune, et autorise Monsieur le Maire à la signer.

POINTS DIVERS

Démarchage à domicile :

Considérant le nombre d'appels croissant reçus en Mairie concernant des faits de démarchage commercial, un arrêté a été pris pour encadrer le démarchage à domicile. La pratique du démarchage sur le territoire de la commune est autorisée sous réserve que les intervenants présentent en Mairie un certain nombre de pièces relatives à leur identité et à l'enregistrement de leur activité.

Vigilance sécheresse :

Depuis le 14 avril 2023, le Département du Nord est placé en vigilance sécheresse. Tous les gestes de bon sens d'économie de l'eau sont de rigueur, par exemple, à la maison, ne pas faire tourner les machines à moitié vides, utiliser une chasse d'eau économique ; au jardin, ne pas arroser la pelouse, pailler les sols, recueillir l'eau de pluie, faire plutôt 2-3 arrosages du potager par semaine en soirée plutôt que des petits arrosages quotidiens.

Le Conseil Municipal s'est réuni en avril 2023 pour analyser et approuver les résultats de l'exercice 2022. Le budget 2023 a été présenté et voté au Conseil du 6 avril 2023.

Résultats de l'exercice 2022

Section Investissement			
Dépenses	1 247 205,33 €	Recettes	784 670,31 €
Excédent de l'exercice	-462 535,02 €		
Excédent antérieur reporté	302 703,88 €		
Résultat définitif	-159 831,14 €		

Le résultat global de clôture de l'exercice 2022 présente un excédent de 164 905,16 €

Section Fonctionnement			
Dépenses	508 578,72 €	Recettes	602 497,84 €
Excédent de l'exercice	93 919,12 €		
Excédent antérieur reporté	230 817,18 €		
Résultat définitif	324 736,30 €		

Budget 2023



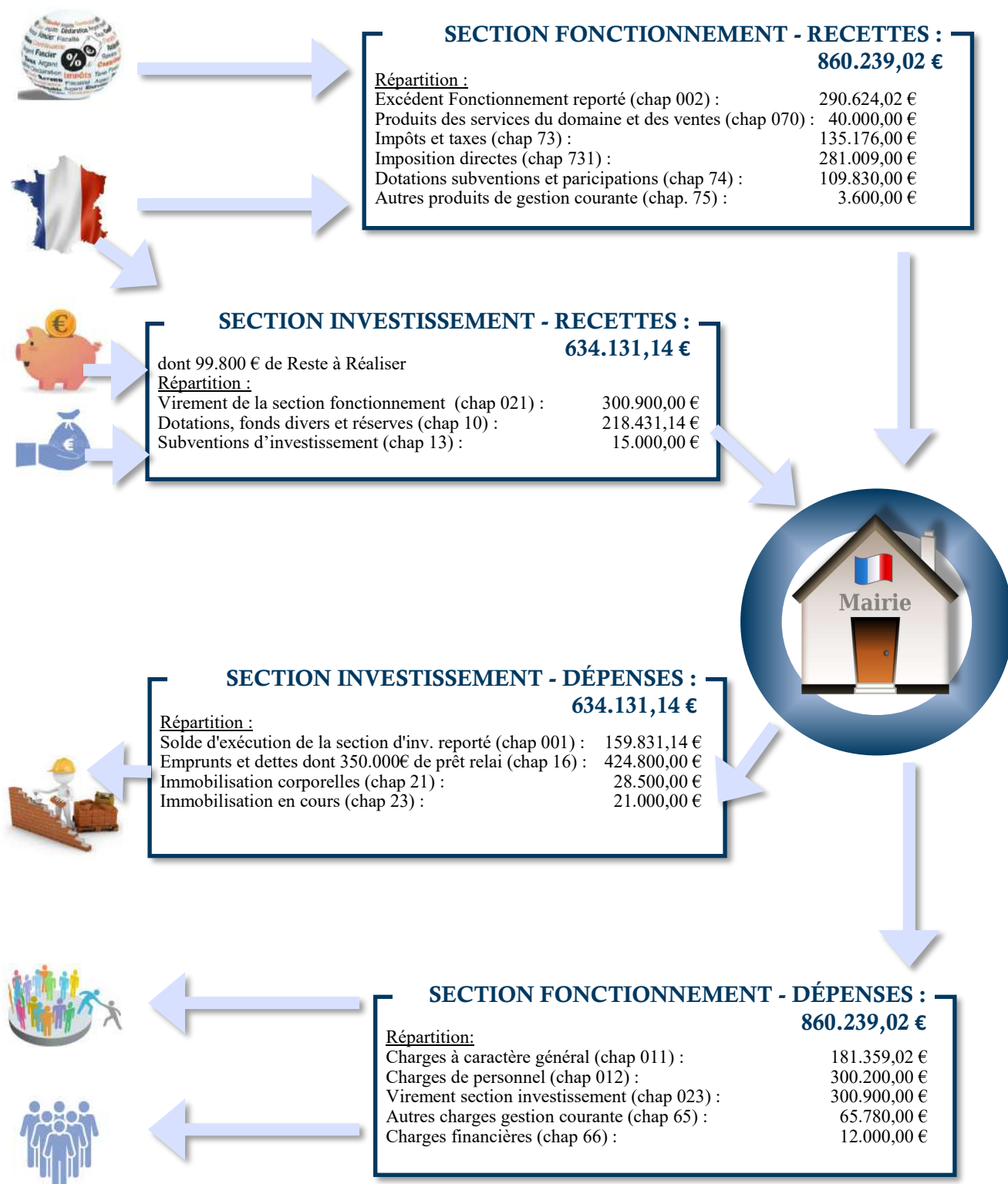
Subventions aux associations

Le Conseil Municipal a provisionné un montant de 12.470 € pour répondre favorablement aux demandes des associations. Pour l'année 2023, une seule subvention sera votée en faveur de Rigolo Comme la Vie. Elle regroupe à la fois les accueils des petites et des grandes vacances scolaires. Concernant l'Association du Foyer Rural, le montant des subventions allouées est réduit pour tenir compte de la municipalisation de la médiathèque. La répartition est la suivante :

Association des Parents d'Elèves	300,00 €
Association Foyer Rural – Médiathèque / Logiciel (réseau)	650,00 €
Association Foyer Rural - Fonctionnement général	300,00 €
Ensemble Musical des Weppes (EMW)	300,00 €
Foulée des Weppes	1 500,00 €
Coopérative scolaire - Le Maisnil	150,00 €
Rigolo Comme La Vie (RCLV) / petites et grandes vacances scolaires	9 000,00 €
Weppes Natation	270,00 €
TOTAL des subventions	12 470,00 €

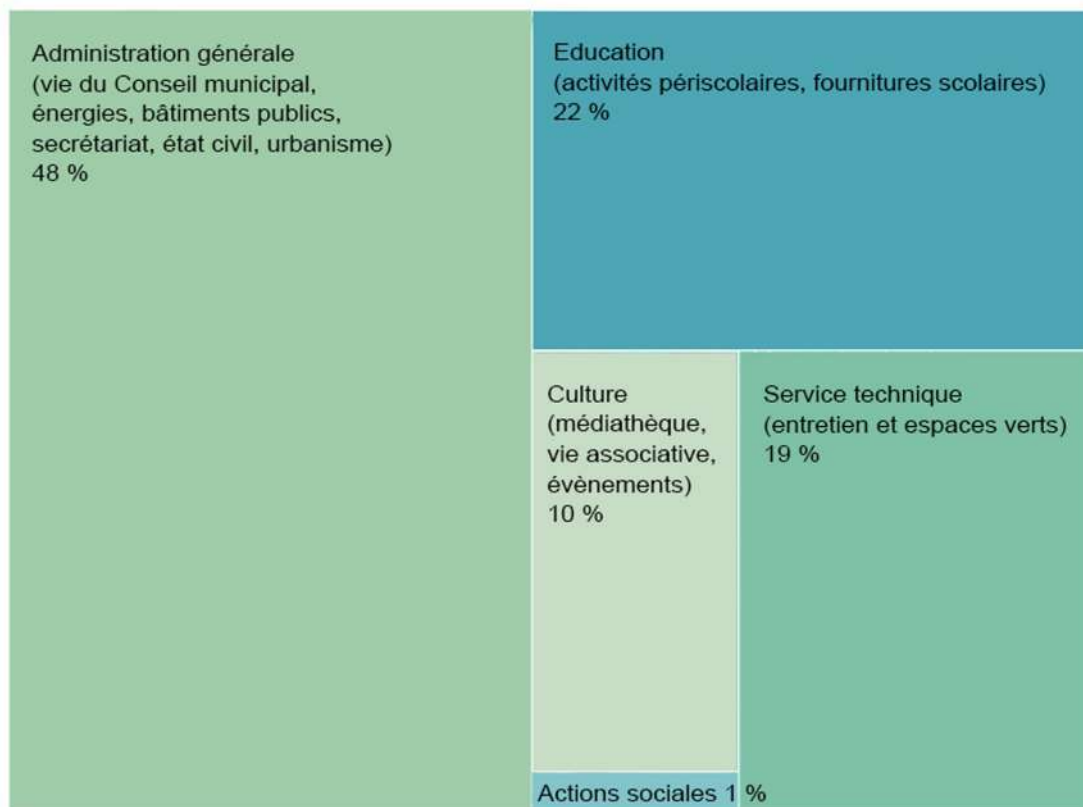
Répartition du budget 2023

Nous proposons ci-dessous une vision schématique des postes les plus importants du budget 2023.



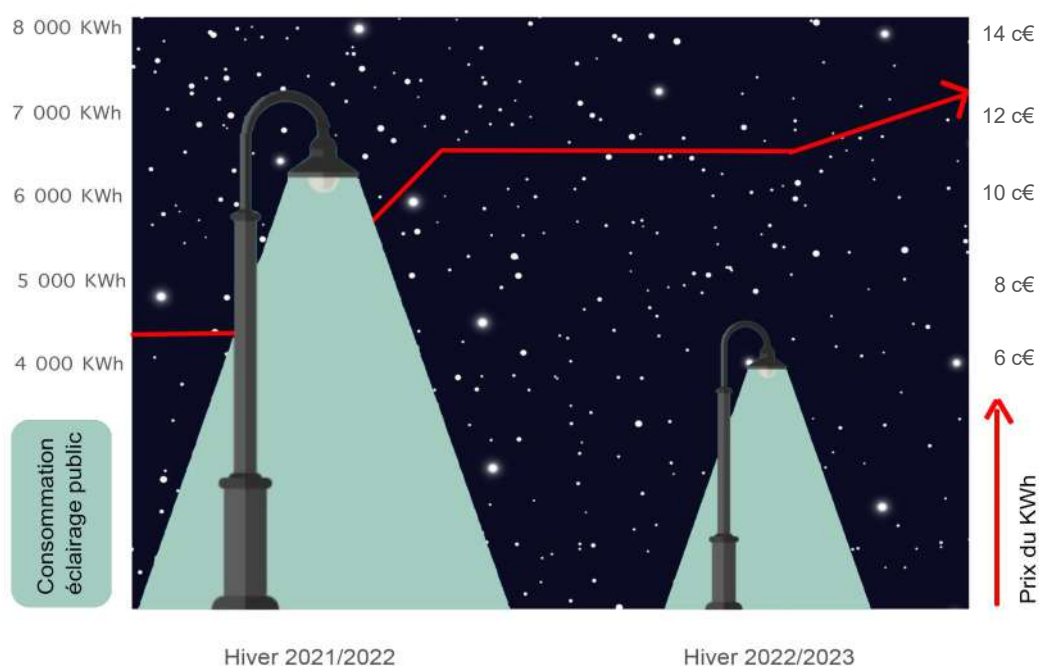
Répartition du budget 2023

Répartition par secteurs de dépenses



Représentation des dépenses de fonctionnement de la Commune par secteurs - 2023

Consommation éclairage public



L'embellissement de notre village...

L'année 2023 a vu de nouveau la réalisation du Marché aux fleurs, qui s'est déroulé le 29 avril sous la grisaille mais dans un nouveau lieu : la cour de la Ferme des Saules.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir les Maisnilois ainsi que les habitants des villages voisins, venus faire leurs emplettes de végétaux, tout au long de cette matinée. Beaucoup se sont extasiés sur la beauté du lieu qu'ils ont ainsi pu découvrir, et nous ont encouragés à renouveler l'opération dans la cour de la Ferme des Saules, pourtant moins visible pour le marché. Nous espérons donc avoir plus de passage l'année prochaine, une fois la surprise passée. Il n'y a plus qu'à vous souhaiter de belles plantations, ainsi que d'abondantes récoltes en fruits et légumes si la pluie et la chaleur nous sont clémentes.



Zoom sur

Le nouveau cimetière

Compte-tenu du fait qu'il ne reste plus qu'un seul caveau disponible dans le nouveau cimetière, la Municipalité a rééquipé ce dernier de 10 nouveaux sarcophages. Nous avons également profité de la présence des engins de terrassement pour réimplanter les allées qui n'étaient pas en bonne place, ni aux bonnes dimensions.

Un fond de forme a été réalisé pour rendre ses allées carrossables, et permettre un accès aux véhicules des marbriers et des Pompes funèbres.

La finition des allées et l'adjonction de massifs décoratifs seront réalisées prochainement par nos agents techniques, afin de rendre ce nouveau cimetière plus agréable et plus propice au recueillement.

E. Declair

Actuellement Benoît et Martial renouvellent les plantations estivales des massifs ainsi que les jardinières du centre village. Une attention particulière est de mise, celle d'utiliser un maximum de vivaces. Vous pourrez donc les admirer devant la façade des Merlettes, côté rue de l'Eglise ainsi que les nouvelles plantations concernant l'entrée de la Ferme des Saules. L'espace vert côté Parc a accueilli ses premiers arbres. Un grand Merci aux Maisnilois qui nous ont offert des arbres et arbustes. Les jardinières de l'école seront parfaites d'ici la fête de fin d'année scolaire ainsi que la fête du village du Maisnil début juillet.

La commission Environnement remercie tous les bénévoles qui se sont impliqués de nouveau cette année, ainsi que Benoît et Martial. En effet, grâce à nos agents techniques, nous évoluons dans un cadre verdoyant et fleuri changeant à chaque saison, sans oublier leurs multiples talents dans toutes sortes de réparations et fabrications.

Nous vous souhaitons un magnifique été ainsi que de très belles vacances.

V. Jacinto

Vos démarches en matière d'urbanisme ...



Toute **modification de l'aspect extérieur de votre habitation** nécessite le **dépôt d'un dossier d'urbanisme** (notamment les **clôtures**, les **portails**, les **vérandas**, les **carports**, les **abris de jardin** et les **piscines** ainsi que les surfaces « imperméabilisées » d'une élévation de plus de 60 cm).

Comment déposer votre dossier ?

- rendez-vous sur le site gnau.lillemetropole.fr. Il s'agit du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).
 - Inscrivez-vous ou connectez-vous via FranceConnect.
 - Déposer vos demandes de Déclaration Préalable ou de Permis de Construire
- Le délai de réponse est de 1 mois pour les D.P et 3 mois pour les P.C.

Il est toujours possible de déposer un dossier « papier » au secrétariat de la Mairie.

Par ailleurs, avant tout travaux, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la Mairie.

Arrêté fermant les espaces verts après 22h00

Afin d'assurer la tranquillité publique dans la commune, et particulièrement pour les habitations jouxtant les espaces verts, la Municipalité a fait prendre un Arrêté interdisant tout rassemblement dans les espaces verts et l'utilisation des jeux au parc des Saules après 22h00 tous les soirs.

Ces derniers temps, nombre de personnes, de Le Maisnil mais surtout d'autres communes, ne respectent pas ces règles et provoquent des troubles à l'ordre public.

Nous faisons intervenir la Gendarmerie le plus souvent possible, des plaintes ont été déposées, et seront déposées de façon systématique, auprès de la brigade d'Hallennes-lez-Haubourdin.

La Municipalité s'attache à garantir le calme dans notre village pour le bien de chacun de ses habitants.

C'est l'affaire de tous, jeunes et moins jeunes, afin de nous permettre de vivre en toute sérénité, de profiter de nos soirées et de nos nuits, surtout l'été dans nos jardins ou avec les fenêtres ouvertes. N'hésitez pas à nous faire remonter des faits délicieux. La Mairie, grâce au système de vidéoprotection, fera les recherches nécessaires et prendra toutes les dispositions afin d'éviter que cela ne se reproduise trop souvent.





ÉCOLE
ALEXIS
DELANNOY
— Le Maisnil —



Ecole en Démarche de Développement Durable / Niveau 2

Petits effectifs

Thème Nature

Restaurant scolaire

Accueil périscolaire

Equipements

Salle de motricité

Médiathèque

Equipe enseignante :

Mme Maggy DESCENDRE, Directrice
M. Vivien DUBOIS
Mme Pauline GRUWIER
Mme Lucie PENEL
M. Kévin WILLEMOT



Mais qu'a-t-elle de spécial, cette petite école ??

L'Ecole Alexis-Delannoy s'ouvre sur le **Parc des Saules, cœur vert** du village, qui devient aux beaux jours le prolongement naturel de la cour de récréation.

A l'approche de l'entrée, les élèves sont accueillis par leurs **poules**, nourries avec les déchets de la restauration scolaire. Ils s'occupent de leur **potager** et du **composteur**. Ils apprennent à semer, planter récolter, cuisiner.

Ils font beaucoup de **sport**, et encore plus depuis qu'ils disposent de la **salle de motricité** toute proche.

Pour les apprentissages, les classes sont équipées de **Vidéo Projecteurs Interactifs** et d'un **Ecran Numérique Interactif** (cycle I), et le cycle III dispose de **tablettes**. Les élèves n'ont qu'à longer le parc des Saules pour rejoindre Emilie, responsable de la **Médiathèque des Merlettes**, qui anime avec les enseignants des temps de lecture ou de recherche.

Favorisés par les **petits effectifs**, l'autonomie, l'entraide, le dialogue entre enfants et avec les adultes, sont au centre des choix pédagogiques. A l'entrée au collège, les enfants arrivent très confiants et armés pour réussir, comme le montrent régulièrement leurs excellents résultats.

Un Conseil des enfants est élu chaque année et travaille en lien avec le Conseil Municipal pour réaliser un projet d'intérêt collectif.

Soulignons enfin l'investissement d'une Association des Parents d'Elèves particulièrement active, qui organise et finance beaucoup d'évènements, en particulier une superbe fête de l'école.

Catherine Charlot



Ecole maternelle et primaire
15, rue de l'Eglise 59134 Le Maisnil
03.20.50.28.85
ecole@lemaisnil.fr

Services périscolaires

Restauration

Forfait 3 ou 4 jours /semaine : 4.00 € le repas
Utilisation occasionnelle : 5.05 € le repas

Le projet du Conseil des Enfants 2022-sur le thème « Manger mieux, gaspiller moins » a donné de très bons résultats.

Action Anti Gaspi : Défi gagné !

La pesée des déchets de table par les élèves du CP au CM2 a permis de diminuer sensiblement le gaspillage alimentaire. Cela reste variable selon le menu, mais dans l'ensemble, plus d'enfants mangent mieux. Le bilan de Camille (CM2), déléguée du Conseil des Enfants : « Comme on est encouragé à prendre une petite part de chaque aliment, on peut se mettre à aimer un aliment qu'on n'aimait pas avant. Ce n'est pas vraiment une contrainte, plutôt un jeu, sauf pour quelques enfants. C'est à poursuivre l'année prochaine ! »

Manger mieux : les élèves ont souhaité partager leurs découvertes, avec :

Un Goûter surprenant

offert à la petite trentaine d'adultes qui ont répondu à l'invitation des écoliers, vendredi 16 juin : gâteaux chocolat-courgettes, cookies carottes-emmental, gâteaux au potiron, flan aux légumes ont surpris les papilles ! Le plaisir gourmand, sans les excès de sucre et de graisse !

Une carte des producteurs maisnilois ou limitrophes, pour promouvoir le « circuit court ». Elle sera diffusée aux habitants.



Les écoliers maisnilois sont systématiquement inscrits aux services périscolaires. Ainsi tout enfant peut être pris en charge en garderie en cas d'imprévu (retard, problème familial), en toute légalité.



Accueil périscolaire

Le matin dès 7h30

Le soir jusqu'à 18h30

- ◇ Formule souple à la demi-heure (1€)
- ◇ Tarif dégressif en fonction de la fréquence d'utilisation
- ◇ Tarif plafonné par enfant

Avantage matin : Un **petit déjeuner** est offert à tout enfant arrivant avant 8h15.

Avantage soir : Tout enfant qui le souhaite peut bénéficier d'un **Coup de pouce (aide aux leçons)**. Ces séances d'une heure sont encadrées par les enseignants et l'ATSEM. L'enfant peut ensuite poursuivre en garderie.



L'accueil de loisirs Weppes (Aubers, Fromelles, Le Maisnil, Radinghem-En-Weppes) fait le plein cet été



A partir du 10 juillet, et jusqu'au 25 août, une centaine d'enfants vont être accueillis, à Radinghem-en-Weppes en juillet et à Fromelles en août. Ils seront encadrés par une équipe d'une quinzaine d'animateurs. Un court séjour en camping est prévu fin juillet et fin août.

rclv.loisirs@rigolocommelavie.fr

Un hôpital des nounours au Maisnil

Le vendredi 7 avril 2023, les enfants de l'école Alexis Delannoy, de la toute petite section au CE2, se sont rendus à la salle Boulinguez, transformée pour l'occasion en hôpital des nounours !



L'objectif est de familiariser et dédramatiser le milieu médical et hospitalier chez les jeunes enfants.

Chaque élève a amené un doudou et a choisi une pathologie : maux de ventre, gorge douloureuse, chute de skate-board et membre cassé, varicelle, crise d'asthme, fièvre...

A l'intérieur de cet hôpital éphémère, les élèves ont suivi un parcours de soins complet : accueil, visite chez le médecin et l'infirmière, passage en radiologie et au bloc opératoire puis rééducation avec la kinésithérapeute, sans oublier une sensibilisation à l'hygiène dentaire et l'alimentation avec la dentiste, et la délivrance des médicaments à la pharmacie.



41 nounours ont été soignés par une équipe très professionnelle !
Les enfants ont été récompensés par un diplôme.



La journée des Villages de la classe Maternelle

Vendredi 12 mai, les élèves de la classe maternelle ont participé à la journée des villages sur le thème des pirates, à Erquinghem Le Sec. Ils ont partagé ce moment avec d'autres élèves des écoles voisines.

Ils ont assisté au spectacle du pirate Calico Jack sur le cycle de l'eau et participé à de redoutables épreuves : duel à l'épée (en mousse), parcours de motricité, réalisation d'un chapeau, jeux d'agilité. C'était une belle journée de partage et le mauvais temps n'a pas réussi à retirer la bonne humeur !



Classe de découverte

Les 7, 8 et 9 juin, les élèves de CMI-CM2 sont partis en classe de découverte à la ferme de Beck à Bailleul, pour parcourir les Flandres à bicyclette !



*Défi relevé :
110 km à vélo sur 3 jours
avec du dénivelé !!!!*

La première étape était la visite du Moulin de Cassel, soit 56 km de vélo y compris l'ascension par la route en pavé.

La seconde étape fut la visite du Musée de la Vie Rurale à Steenwerck. Dans la même journée, ils se sont rendus au parc Marguerite Yourcenar au Mont Noir, soit 34 km.



Et, enfin, il a fallu encore 22 km pour rentrer à l'école, sous une chaleur écrasante.

Une belle aventure rendue possible grâce à l'investissement des parents, au financement de l'APE et principalement l'implication des enfants.



Bravo les enfants, belle performance !

Triathlon

Le samedi 3 juin, les élèves ont participé à un triathlon organisé par les enseignants de la circonscription de Lille 2 Loos.

Un très bon moment de compétition mais aussi de coopération et d'esprit d'équipe.



La classe de cycle II : CP- CE1- CE2

Dans le cadre des rencontres citoyennes et sportives, qui associent quelques écoles volontaires de la circonscription de Loos, la classe de Cycle II a pu profiter de deux temps forts:

- Le vendredi 7 avril, l'école Le petit Prince d'Haubourdin nous a accueillis en compagnie de celles d'Erquinghem le Sec et Fournes en Weppes pour des jeux de lutte, dans lesquels tous les élèves ont été mélangés dans plusieurs équipes.
- Puis, l'école Hugo Sévigné de Loos nous a accueillis le vendredi 5 mai pour un tournoi de handball, cette fois avec une classe d'Englos et une autre de Fournes-en-Weppes.

Ces rencontres sportives sont l'occasion pour nous de sortir du village, de rencontrer d'autres élèves, d'autres milieux socio-culturels.



A chaque fois, l'ambiance, le respect et la bonne humeur sont au rendez-vous.

Merci aux enseignants qui les ont organisées.

Merci à tous les adultes qui nous ont accompagnés.



L' Association des Parents d'Elèves

Opération Pizza, le vendredi 31 mars 2023



Comme chaque année, les élèves de la classe de Madame Descendre et l'équipe de l'APE ont réalisé l'opération pizza.

Les 10 élèves de CM2 ont d'abord rédigé les bons de commande qui ont ensuite été distribués à tous les habitants du village. Dans un second temps, les bons de commandes ont pu être réceptionnés, permettant ainsi de calculer les quantités d'ingrédients à acheter et les portions nécessaires par pizza. Une opération ludique et pédagogique!



Le jour J, quelques parents de l'APE ont encadré les élèves pour les aider à préparer avec plaisir les nombreuses commandes des Maisnilois!

Tomate mozzarella, 4 fromages ou jambon champignons, les pizzas ont eu du succès !

161 pizzas commandées, dont les recettes permettront notamment de financer partiellement les voyages scolaires de 2023.



Merci à tous pour votre participation !

Votre Mairie

4 rue de l'Eglise - 59134 LE MAISNIL

Tel : 03 20 50 24 11 - Fax : 03 20 50 37 04

Mail : mairie@lemaisnil.fr

Site : www.lemaisnil.fr

Le secrétariat est ouvert

du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 00

(uniquement les samedis hors vacances scolaires)

~

Fermetures exceptionnelles :

* le lundi 14 août

* les samedis entre le 8 juillet et le 19 août

inclus



A l'écoute des administrés ...

**Permanence des Adjointes au Maire
le samedi matin de 9h30 à 11h00**
excepté pendant les périodes de congés.



- ◇ En dehors de ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous au secrétariat de la Mairie.
- ◇ Pour les dossiers d'urbanisme (projets de travaux, demande de renseignements), **il est nécessaire de prendre rendez-vous** auprès du secrétariat.

L'AGENDA



1^{er}, 2 et 3 juillet

Fêtes du village : programme ci-contre !

16 septembre

Forum des associations Foyer Rural, de 9h à 12h30

11 novembre

Cérémonie de l'Armistice de 1918

Elections Sénatoriales du 24 septembre

Les élections Sénatoriales se dérouleront le dimanche 24 septembre 2023, de 8h30 à 17h30 à la Préfecture de Lille. Des délégués (trois titulaires et trois suppléants) ont été élus le 9 juin dernier au sein du Conseil Municipal.

Les délégués titulaires sont :

- Christophe Caloone
- Eddy Decleir
- Catherine Delhaize

Les délégués suppléants sont :

- Jean-Jacques Lesaffre
- Philippe Couché
- François Coquerel

Location de Chapiteaux



- 1 chapiteau de 3 m x 6 m
au prix de 160 €
- 2 chapiteaux de 5 m x 8 m
au prix unitaire de 220 €

La location comprend l'installation du ou des chapiteaux chez vous avant l'évènement et la récupération du matériel après, par les agents techniques de la commune.

Renseignements en Mairie au 03 20 50 24 11.

Les 1^{er}, 2 et 3 juillet 2022 : Le Maisnil s'amuse

Samedi 1^{er} juillet

de 9h30
à 12h30

BRADERIE DE LA
MÉDIATHÈQUE



Aux Merlettes, la Médiathèque organise sa grande braderie annuelle : vente de livres, revues et CD à petits prix !

de 17h00
à 19h00

JEUX NOUVEAUX VENUS
D'HIER

Animation avec la Compagnie Sac à dés sous l'ambiance conviviale et chaleureuse d'un orgue de Barbarie

A partir de
18h30

APÉRITIF

avec distribution des tickets pour le repas

20h00

REPAS ET SOIRÉE
DANSANTE

Repas traiteur, auberge espagnole et soirée dansante avec les musiciens de LOU CLARK

23h00

FEU D'ARTIFICE

au parc de la Mairie ou parc des Saules... Et la soirée dansante continue !

Soirée du samedi 1^{er} juillet

Repas avec soirée dansante dans le parc de la Mairie avec 2 formules possibles (inscription nécessaire en mairie avant le 24/06) :

- ♦ L'**auberge espagnole** avec punch et dessert offerts par la Mairie pour les participants **inscrits**.
- ♦ Repas **restaurateur**, par Laurent Cauchy, comprenant punch, entrée, plat et dessert (pour **12 € par personne**).

Dimanche 2 juillet

A partir de
8h40

FOULÉES DES WEPPEES
À AUBERS



Au profit de l'association



Bouge en Weppes organise :

- des courses de 5km, 10km,
- initiation enfants,
- marche de 7km

 au départ de Aubers.

Renseignements et **inscription** en ligne ou le samedi 1^{er} juillet 2023 de 14h00 à 17h00 à l'espace culturel rue Basse à Aubers.
www.njuko.net/fouleesdesweppes2023

15h00

MATCH DE FOOT

Inscriptions sur place dès 14h30.

17h00

ATELIER MAQUILLAGE

Pour les enfants, devant la Mairie

18h00

APÉRITIF CONCERT
avec l'**Orchestre d'Harmonie**
de Radinghem-en-Weppes

Lundi 3 juillet

14h00

CONCOURS DE BELOTE

par le Club RETRAITE & LOISIRS.

17h00

MANÈGES

Distribution de tickets de Manège aux enfants de la commune

Et toujours ...

- La **buvette** ouverte dès samedi après-midi.
- **Forains** présents pendant ces 3 jours : manège pour enfants, tir à la carabine, confiseries et pêche aux canards
- **Friterie** présente le samedi soir
- **Pizzeria** présente le dimanche soir



Dernières foulées pour Bouge en Weppes

Ce Dimanche 2 juillet 2023 à Aubers auront lieu les Foulées des Weppes !

C'est la dernière édition des Foulées organisée par Bouge en Weppes, qui a décidé de passer la main. Raison de plus pour venir participer à cet événement ancré dans notre territoire, soutenir la cause « Pour le Sourire de Jeanne » et venir grimé ! (libre court à votre imagination cette année).

Bouge en Weppes avait repris le flambeau des anciens villages de la Communauté de Communes des Weppes. *

Remercions à nouveau l'association, l'ensemble des bénévoles, et les différentes mairies du secteur pour les 5 dernières éditions !

**Un appel est lancé pour porter le projet de l'édition 2024 et la création d'une nouvelle association. Si une reprise est envisagée par une nouvelle équipe, il faudrait qu'elle soit engagée rapidement, les premières démarches démarrant au mois d'août.*

INSCRIPTIONS ET RETRAIT DOSSARDS :

- En ligne jusqu'au vendredi 30 juin 2023.: <https://www.njuko.net/fouleesdesweppes2023>
- Par courrier : jusqu'au mercredi 28 juin 2023
- Dossard à récupérer la veille ou le jour de la course.

LES EPREUVES :

- **Initiation enfant** à 8h40 : Eveil athlétique, poussins, benjamins (800m). Né en 2010 et après - 2€
- **Marche** à 9h05 : Marche encadrée, ouverte à tous (+/- 7000m). Familles, écoles, entreprises, partenaires - 5€
- **Course 5 km** à 9h00 : Minimes, cadets, juniors, espoirs, séniors, vétérans (5000m). Né en 2009 et avant - 5€
- **Course 10 km** à 10h00 : Cadets, juniors, espoirs, séniors, vétérans (10 000m). Né en 2007 et avant - 10€.



Retour...sur le parcours du Cœur

Le parcours du Cœur a beau vivre des éditions inégales, il est une tradition dans nos villages des Weppes.

Organisé conjointement avec Radinghem-en-Weppes, il a rassemblé le 2 Avril dernier presque 100 coureurs et marcheurs, ainsi qu'une somme similaire récoltée pour la Fédération Française de cardiologie. L'enthousiasme chevillé au corps (et au cœur !), les participants se sont lancés sur des boucles de 5 ou 7 km, sous un air frais ce jour-là !

Merci aux membres du Conseil municipal de Radinghem et au médecin cardiologue présent pour leur aide. Merci également à nos agents municipaux pour la communication dans notre village.

A votre agenda pour l'année prochaine, pour faire perdurer un moment sportif mais aussi et surtout rempli de chaleur humaine.





Le Maisnil Evènement



Le Chœur de l'Opéra de Lille

Le Chœur de l'Opéra de Lille a été ovationné dans notre église le 12 mai dernier par un public émerveillé par les magnifiques voix qui le composent.

Les chanteurs, dirigés par Yves PARMENTIER, nous ont invités à traverser l'Atlantique de Londres à New York avec des chants d'inspiration sacrée, classique et populaire.

Nous avons eu la chance d'assister avec beaucoup d'émotion, à l'hommage rendu au Chef de Chœur Yves PARMENTIER dont c'était le dernier concert après une carrière bien remplie.

Ses chanteurs lui ont offert un medley composé de ses airs préférés et l'ont chaleureusement remercié pour ces 20 années passées à leurs côtés.

Le public s'est joint à eux pour lui souhaiter une retraite bien méritée.

Des moments magiques et inoubliables que les BELLES SORTIES de la MEL nous permettent de vivre.



C. Hermant



Le Foyer Rural de Le Maisnil

La section Gymnastique :

Les trois activités ci-après sont animées par des professeures diplômées et compétentes dans leurs domaines respectifs.

Le Yoga

Chaque lundi de 19h à 20h, l'association du foyer rural de Le Maisnil propose une pratique de yoga traditionnel. Un cours collectif dans une ambiance douce et agréable.

Le yoga traditionnel se veut avant tout humain. Par une pratique régulière il nous aide à mieux se connaître et à installer un état de calme de l'esprit. Chaque semaine **sont enseignés** les nombreux outils du yoga. **Les asanas** (postures) sont doux et adaptés pour installer souplesse et concentration. **Le pranayama** (exercices respiratoires) pour affiner encore plus la concentration, apaiser l'esprit et rééquilibrer l'énergie vitale. La méditation pour atteindre un état de paix intérieure. Une fois par mois, des thèmes issus des textes anciens de l'Inde sont également abordés sous forme de **satsang** (discussion) afin d'approfondir la connaissance de la philosophie du yoga. Chaque fin de cycle avant les vacances est également proposé une pratique de **yoga nidra** qui pourrait se définir en une sieste méditative.

Ce cours est accessible à tous car cette forme de yoga ne demande pas de niveau requis, ni d'esprit de compétition. Les élèves sont invités à se munir de leur matériel et simplement d'une tenue confortable.



Le Pilates



La gymnastique suivant la méthode de Pilates est une activité sportive alliant précision, qualité, concentration, équilibre, améliorant la posture, la souplesse, sans traumatiser muscles et articulations, grâce à un travail des muscles profonds par la respiration et la connaissance de son corps. Les exercices sont variés avec petits ballons, élastiques, bâtons ou simplement sans matériel.

Le Pilates est très efficace contre le mal de dos. Les cours ont lieu tous les mardis matin dans la bonne humeur. Le groupe est composé d'adhérentes et d'adhérents de tous âges motivés par l'envie de prendre soin de soi.

Elle peut se pratiquer dès l'âge de 15 ans.

Les personnes intéressées seront accueillies avec plaisir !

La gym d'entretien du corps



Un cours de **gym d'entretien du corps** en place depuis de longues années et qui est plus spécialement adapté à un public dit senior mais aussi, éventuellement, à des personnes souhaitant pratiquer une gym plus douce. Il propose des exercices de renforcement musculaire, fait travailler la souplesse des articulations, l'équilibre, les abdos, les étirements en douceur.... Bref permet de maintenir son corps en bonne santé et socialement d'avoir une vie de groupe.

Messieurs, vous êtes aussi les bienvenus.

A la rentrée de septembre ce cours sera proposé le lundi de 11h15 à 12h15

Le Club « Retraite et Loisirs »

Après les inquiétudes liées au covid, le club Retraite et Loisirs a repris toutes ses activités pour le plus grand plaisir de ses adhérents et adhérentes. Des nouveaux les ont même rejoints et sont enchantés de l'ambiance.

Comme les autres années, il leur a été proposé :
Une « crêpe party » où leur ont été servies de merveilleuses crêpes au sucre, à la confiture, ... avec en animation un loto.

Deux repas conviviaux avec des menus alléchants et une joyeuse ambiance.

Noël a été aussi l'occasion de leur faire plaisir par un **petit cadeau**.



Un concours de belote ouvert à tous a déjà été proposé; un autre est prévu au cours des festivités de la fête du village.

Deux journées portes ouvertes ont permis en décembre de recevoir les amis des clubs voisins autour d'un bon couscous.

Une sortie dans le Dunkerquois est prévue le 29 juin : visite de l'écomusée « les racines de la vie rurale » et repas dansant.

Sans oublier **les jeux de cartes du mercredi**.



Vous avez des connaissances en comptabilité,
Vous êtes à l'aise en informatique,
Vous aimeriez vous investir dans le milieu associatif au sein de votre village

Le Foyer Rural de Le Maisnil
a besoin de votre expérience et de vos qualifications quelques heures par mois

Contactez Josiane Sinsoulieu (Tel.: 06 88 80 30 77) si vous souhaitez de plus amples renseignements.

L'Atelier des Cousettes

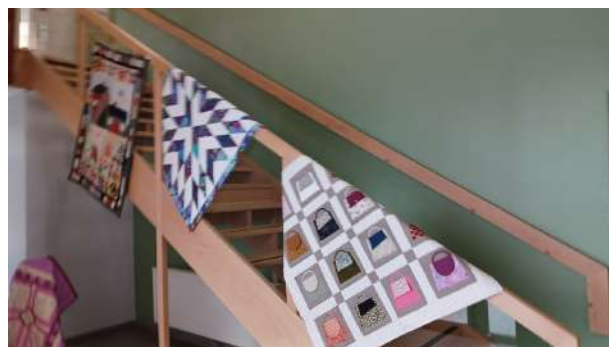
Les projets que nous formions lors du précédent bulletin municipal ont été réalisés.



La ville d'Haubourdin qui recevait cette année (après 3 ans de Covid) a réuni 90 participantes des clubs environnants. Ce fut une journée agréable et constructive. Chaque club a exposé le travail de groupe qu'il avait réalisé.



Le 9 mai, ce sont les adhérentes du club d'Aubers que nous avons invitées à la Ferme des Saules. Elles ont apprécié les nouveaux locaux mis à disposition par la Mairie. Les travaux ont été exposés et mettaient en valeur le hall de cet espace municipal. Journée festive, dans la bonne humeur, et toutes ont travaillé avec plaisir leur passion : couture, patch, broderie.



Mais bientôt la fin de cette saison qui se terminera par notre repas traditionnel, et nous vous donnons rendez vous pour la rentrée 2023-2024.

La section Musique : piano et guitare



Depuis le mois d'octobre, les cours ont lieu dans les locaux, plus spacieux et plus agréables, de la ferme des Saules. Les élèves y sont accueillis par leurs professeurs Tom et Luke, individuellement, pour des cours d'une demi-heure. Ils ont travaillé toute l'année et vous ont présenté le résultat de leurs efforts lors d'un « **concert** » sympathique qui a eu lieu le **2 juin**, à l'Espace Boulinguez : voir l'article qui suit.

Pour participer à ces cours, nul besoin d'être un spécialiste du solfège ; celui-ci s'apprendra au fur et à mesure de l'avancée des progrès de chacun. Si l'aventure de faire de la musique vous tente, n'hésitez pas, venez les rejoindre.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 16 septembre 2023

De 9 h à 12h30

A l'espace Boulinguez de Le Maisnil

A NOTER SUR VOS AGENDAS

Section Musique : Piano - Guitare

Le concert !! C'était vendredi 2 juin à 19H30

C'est dans une ambiance chaleureuse et très sympathique que les élèves de la section Musique du Foyer Rural et leurs familles se sont retrouvés pour le concert de fin d'année, vendredi 2 juin à 19h30.

Initialement prévu dans la cour de la Ferme des Saules pour donner au concert un esprit un peu plus champêtre et profiter du nouveau bâtiment, nous avons dû migrer au dernier moment, faute d'une température suffisante, à l'espace Boulinguez.

Ouverture des inscriptions :
Forum des associations
samedi 16 septembre 2023 de
9h à 12h30.



Après une partie piano solo très agréable avec de jeunes talents prometteurs, nous avons bifurqué vers des morceaux plutôt pop rock, et même très rock pour certains, qui ont chauffé l'ambiance et permis à plusieurs élèves de nous présenter des morceaux qu'ils avaient travaillés ensemble, piano, guitare et chant réunis, sous l'œil bienveillant de leurs professeurs :

Luke tout d'abord, notre professeur de guitare depuis plus de 15 ans, à la répartie et à l'humour faciles. Tom, professeur de piano, le petit nouveau de l'an dernier, que nous apprécions pour sa gentillesse et ses compétences, et qui continue l'an prochain le bout de chemin commencé avec nous depuis deux ans .

N'hésitez pas à nous rejoindre l'an prochain pour une nouvelle session de cours de guitare et de piano, clôturée par ce moment des plus conviviaux : le concert !

Au plaisir de vous accueillir !

Anne, Luke et Tom

Grande nouveauté cette année :

Pour les indécis, nous proposerons un **cours d'essai** avec les professeurs, sans doute la semaine du 18 au 24 septembre.

Ça s'est passé à la Médiathèque :

Heure du conte « La Moufle » (janvier 2023)*



Nous avons proposé une Heure du conte autour du magnifique album "La Moufle" de Florence Desnouveaux et Cécile Hudrisier. Le petit plus qui a conquis les enfants ? Un tapis-lecture prêté par la Médiathèque Départementale du Nord avec les personnages de l'histoire.



« A vos manettes », un mois d'animations autour des jeux vidéo (mars 2023)

Nous avons eu la chance durant 1 mois d'avoir en prêt par la Médiathèque Départementale du Nord deux consoles de jeux (Wii U et PS4), ainsi qu'un casque de Réalité Virtuelle.



*Tournoi de Mario Bros
Casque réalité virtuelle*



*Atelier manuel
Session Jeu Vidéo
Pixel Art*



Ça s'est passé à la Médiathèque :

Heure du conte « Gros Cornichon » (avril 2023)*

Après la lecture de l'album d'Édouard Manceau (avec le Gros Cornichon en personne !), les enfants ont fait un petit atelier où ils devaient reconstituer ce monstre. Bravo à nos petits artistes ! Outil d'animation prêté par la Médiathèque Départementale du Nord.



* Pour ces animations, deux séances scolaires ont également été organisées pour les élèves de la classe maternelle de l'École Alexis Delannoy.

Accueil des classes :

A la découverte de... Claude Ponti.

Les élèves de Cycle 2 et 3 ont pu découvrir l'univers de l'auteur et illustrateur Claude Ponti grâce à la lecture de plusieurs albums.

Ils se sont ensuite amusés à reconstituer des puzzles à l'effigie des célèbres poussins.

Nouveautés Manga :

Les mangas ont le vent en poupe depuis quelques années. Les médiathèques du réseau Médiaweppes le savent bien et font régulièrement l'acquisition de nouveaux titres.

Dans le cadre des fonds thématiques acquis grâce au réseau, nous avons complété des séries (*Blue Lock*, *Super Mario Manga Adventures*, *Fairy Tail*, ...).

Nous avons aussi de nouvelles séries :

- Four Knights of the Apocalypse*
- Komi cherche ses mots*
- Blue Box*
- Diamond in the rough*



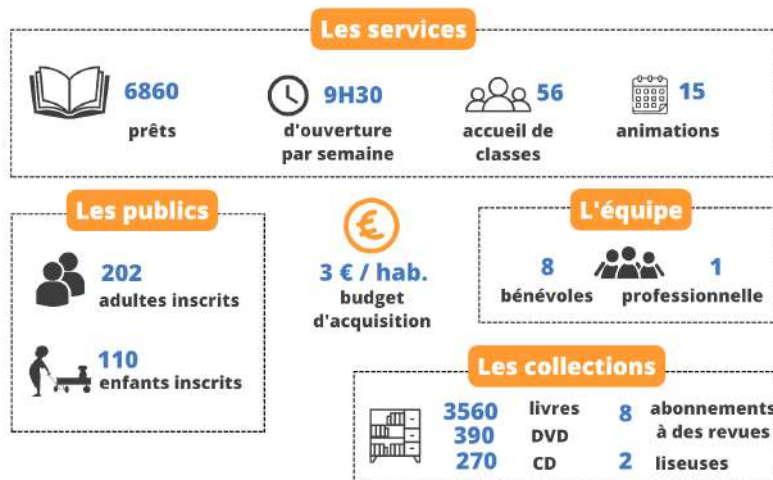
Retrouvez le catalogue des 5 médiathèques du réseau Médiaweppes :

<https://cc-weppes.reseaubibli.fr>



La Médiathèque en quelques chiffres :

La médiathèque en 2022



Empruntez-plus !

En concertation avec les médiathèques du réseau, les quotas de prêt ont changé depuis

le **jeudi 1^{er} juin** :

- 4 livres
- 4 revues
- 4 CD
- 4 DVD

→ Par usager pour une période de 4 semaines (2 semaines pour les Nouveautés)

→ Vous n'êtes pas encore inscrit ? N'hésitez plus, l'inscription est gratuite !

Jeux XXL en bois

En famille, seul ou entre amis, venez passer un moment convivial et intergénérationnel autour de plusieurs jeux surdimensionnés pour allier plaisir, réflexion et stratégie.

- ♦ Jusqu'au 5 juillet
- ♦ Accessibles aux horaires d'ouverture de la médiathèque
- ♦ Tout public et gratuit.

Jeux prêtés par la [Médiathèque Départementale du Nord](#).



Braderie de la Médiathèque :

Samedi 1^{er} juillet, de **9h30 à 12h30**, la Médiathèque des Merlettes vous invite à une grande vente de documents retirés de ses collections. Romans, albums, BD, CD, revues, ou encore documentaires seront proposés pour tous les âges et dans tous les genres, à tout petits prix ! Les recettes serviront à acheter de nouveaux documents.

Horaires d'été de la Médiathèque :

du samedi 8 juillet au samedi 2 septembre inclus

- **Mercredi** : 15h-18h
- **Samedi** : 10h-12h30 (fermetures exceptionnelles le 15 juillet, les 5, 12 et 19 août)

Infos pratiques :

Médiathèque Les Merlettes
9 rue de L'Eglise
59134 LE MAISNIL
03.20.77.67.92

ADHÉSION GRATUITE POUR TOUS

Retrouvez-nous sur Facebook : Médiathèque de Le Maisnil

Toute l'Equipe de la Médiathèque vous souhaite un bel été.

E. Duthoo, Responsable

Vigilance ÉTÉ / Plan Canicule

Comme tous les ans, les membres de la Commission des Affaires Sociales organisent des permanences afin de veiller sur nos aînés dans le cadre du plan canicule-vigilance été.

Les personnes intéressées par ce dispositif doivent remplir une fiche d'inscription.

Selon leur choix, elles recevront une visite ou un appel téléphonique en cas de forte chaleur.

En cas de besoin, elles auront la possibilité de contacter le référent de permanence.



Vacances en toute tranquillité

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre habitation ?

Un service gratuit « tranquillité vacances » permet aux agents de police d'effectuer des passages dans le cadre de la surveillance de votre habitation. Pour cela, il vous suffit de formulaire en ligne (via le QRcode).



Quelques précautions à prendre avant de partir :

- Pensez à verrouiller vos portes et fenêtres, à fermer vos volets et votre portail.
- Placez en lieu sûr et éloignés des accès vos bijoux, moyens de paiement, clés de voiture...
- En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité. Demandez à une personne de confiance de relever votre courrier, d'ouvrir vos volets pendant la journée...
- Les Gendarmes sont à votre service. Demandez leur conseil, et signalez tout fait suspect

Prévention : les actes de malveillance et préjudices aux Séniors

Le 6 juin 2023, le lieutenant W. et l'adjudant R. de la Gendarmerie d'Hallennes-lez-Haubourdin sont venus à la rencontre des administrés pour échanger sur les vols ou escroqueries aux séniors.

Beaucoup de recommandations ont été faites lors d'échanges très riches ; les auditeurs ont pu découvrir comment déceler et se prémunir contre les tentatives de vol sur la voie publique ou de vol par ruse au domicile, ou encore les escroqueries sur Internet. Puis, des vidéos ludiques ont été diffusées, illustrant les situations réalistes auxquelles chacun peut être confronté.

Ci-après, un petit extrait des recommandations ou astuces abordées :



Gardez en lieu sûr l'immatriculation de votre téléphone portable (IMEI); il peut être utile aux enquêteurs lors de vols. Il peut être récupéré en composant le ***#06#**

A votre domicile, faites appel à des professionnels connus. En cas de visite ou de démarchage, contrôlez la **carte professionnelle**. Elle doit être plastifiée.



Sur Internet, ne payez que sur des sites de confiance (pas de publicité issue de réseaux sociaux), utilisant le protocole **https**.

Évitez de régler vos achats en coupon **PCS**.



La Mission Locale Métropole Sud



Pour qui ?

Les jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés.

Pour quoi ?

Choisir un métier, décrocher un emploi, créer/reprendre une entreprise, trouver une formation, résoudre vos problèmes de la vie quotidienne (se déplacer, garder la santé, connaître ses droits, se sentir bien, ne pas rester seul, se loger...).

Des objectifs partagés, des valeurs identiques

- trouver une solution durable - emploi ou formation - pour les jeunes en demande d'insertion sociale et professionnelle,
- proposer une offre de services de proximité de qualité en s'appuyant sur un partenariat rapproché avec les communes.

Comment ?

Un accompagnement individualisé par un conseiller à toutes les étapes du parcours. Le conseiller apporte une écoute et booste dans toutes les démarches du jeune. Il fait appel à des partenaires spécialisés pour apporter au jeune toutes les chances de réussite dans son projet!

Antenne Mission Locale de La Bassée

Place du Général de Gaulle - 59480 LA BASSEE
Tel : 03 20 49 89 71 - Fax : 03 20 49 89 56

Ouvert du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
+ le vendredi de 9h00 à 12h00.

MISSION LOCALE



MEL, La Métropole Européenne de Lille, Nord, Cofinancé par l'Union européenne

Transports en commun



Avez-vous déjà testé les transports en commun
au départ de Le Maisnil ?

Savez-vous que vous pouvez vous rendre

- ♦ **Au métro Saint-Philibert** avec la **ligne B 62** (Illies - Lomme-Saint-Philibert)
 - ⇒ 7 passages quotidiens dans chaque sens, tous les jours de la semaine
 - ⇒ et aussi les dimanches et jours fériés sur réservation (ligne **62 R**)
- Arrêt "Place R.D." (face au n° 7 rue Haute Loge)

Et aussi, avec les lignes **R comme réservation** :

- **Au CHU-EURASANTE** avec la **ligne 25R** (Aubers - Haubourdin)
- **A la gare de Wavrin** avec la **ligne 29R** (Aubers - gare de Wavrin)
- **A la gare d'Armentières** avec la **ligne 74R** (Armentières - La Bassée)



Toutes les lignes R sont sur réservation. (Arrêt "Parc des Saules").

En soirée, après le

dernier bus, revenez à Le Maisnil au départ de la station de métro Saint-Philibert. Départ toutes les heures, de 21h30 à 0h30. **A réserver avant 18h.**

Tous les détails sur <https://www.ilevia.fr/fr/>



Vous réservez au minimum une heure avant l'horaire choisi, via :

- ♦ L'application mobile iLevia, disponible sur l'App Store et Google Play
- ♦ Le site Internet www.ilevia.fr
- ♦ Le **03 20 40 40 40**

Un CLSM sur notre territoire.

Qu'est que le CLSM ? Le Conseil Local de Santé Mentale permet une action préventive et un accès au soin en santé mentale dans un objectif de rétablissement et d'insertion sociale des personnes souffrant de troubles psychiques. Le CLSM intervient sur les Weppes.

Contact : Centre Local de Santé Mentale : 50 rue de la Tête de Cheval 59120 LOOS. Tel : 03 20 10 40 80

Pour plus de renseignements : s'adresser en Mairie

Assistantes sociales

Les personnes en demande d'aide peuvent prendre RDV à l'antenne de La Bas-sée de la Maison Nord Solidarités :

1 place Lefebvre d'Orval. 59480 La Bas-sée.

Tel 03 59 73 90 00



Du 5 au 6 aout 2023,
viens défier les communes des Weppes sur des épreuves
aquatiques et terrestres
à la piscine des Weppes
(12 euros, pour les jeunes de 10 à 16 ans)



Informations et inscriptions sur www.piscinedesweppes.fr

Le Maisnil : les artisans

Olivier VANDEWOESTYNE
"Sur mesure"
Aménagement-rénovation
7, rue du Pic Epeiche
Tél : 06 15 15 20 15



Valérie CORDONNIER
"Secrets & Confidences"
Bijoux, accessoires, couture
et broderie
6, rue de la Fêterie
Tél : 06 82 23 73 92



Nicolas THELIER
"Alliance TOITURE"
25, rue du Bas
Tél : 07 60 85 61 24

Le Maisnil : les professionnels



Olivier POLVECHE
Prêts immobiliers Financements
14, rue de la Fêterie
Tel : 06 25 17 20 01

Mélanie BOCQUET
"Le coup de pouce"
Assistance administrative et commerciale
à la carte
Tel : 06 60 72 70 65

Le Maisnil : Commerçant ambulant

Il passe chez vous pour vous livrer

Benjamin VIENNE
Boulangerie ambulante
mardi, jeudi samedi entre 10h et 12h
56, rue de Fleurbaix BOIS-GRENIER
Tél : 03 20 77 03 20

Le Maisnil : les commerces de la rue du haut-Quesnoy



Carrefour contact
rue du Haut Quesnoy
Du lundi au samedi
de 8h à 20h
le dimanche de 9h à 13h



Henri BOUCHER
Boucher, traiteur
rue du Haut Quesnoy
Du lundi au vendredi
9h à 12h15 et 14h à 19h
samedi 9h à 19h

Amélie DUFOR
"Le potager d'Amélie"
Maraîcher, vente de fruits et légumes
rue du Haut Quesnoy
Tél : 03 20 35 46 75

Dominique HUYGE
"Miss Paprika"
Ventes d'épices au potager d'Amélie
Tél : 06 25 39 08 58

Le Maisnil : les restaurants



"Les Merlettes d'Argent"

Traiteur, salons
de réception

5, rue du Haut Quesnoy
Tél : 06 10 36 12 09
www.salonlesmerlettesdargent.fr

"Le Maisnil Mon Temps"

Estaminet



Le midi du mercredi
au dimanche, le soir du jeudi au samedi
50, rue du Haut Quesnoy
Tel : 03 20 30 85 17

Le Maisnil : les commerçants qui vous attendent sur le parking

"Les pêcheurs du Boulonnais"

Jonathan BRANLY
Le mercredi à partir de 16h
Tel : 06 18 69 53 39

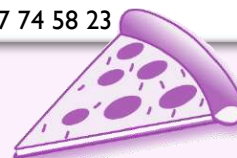
PIZZA FREDO

Pizzas faites sur place
Le mardi de 18h30 à 21h30
Tél : 06 27 74 58 23



"Rôtisserie GRIVEL"

Le samedi de 8h à 13h
Tel : 07 61 01 35 61



Si vous avez une activité professionnelle sur la commune de Le Maisnil et que vous souhaitez apparaître sur le prochain bulletin ou modifier votre annonce existante, merci de prendre contact auprès de la Mairie.

L'AFFAIRE DE TOUS !



Chiens

Veiller à ce que nos compagnons à 4 pattes **n'aboient pas trop souvent et ne vagabondent pas.**

Sur le domaine public, les chiens doivent être tenus **en laisse.**

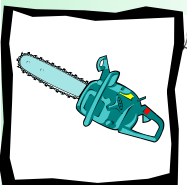
Les trottoirs ne sont pas des **crottoirs**. Des sachets sont à votre disposition à différents endroits de la commune.



Eau

Les robinets d'eau au cimetière ne doivent pas servir de jeux pour les enfants.

Apprenez-leur à respecter ces lieux.



Bruit 1

Activités bruyantes

Interdiction de tondre la pelouse les dimanches et jours fériés, sauf de **10h00 à 12h00**

et d'utiliser tout autre engin à moteur (tronçonneuse, ...).

Merci de respecter cette décision qui est une simple mesure de civisme par rapport au voisinage.



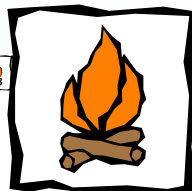
Bruit 2

Les piscines

Vous êtes de plus en plus nombreux à installer des piscines de tous types dans votre jardin.

La convivialité autour d'une piscine génère souvent cris, rires, parfois chahuts.

Merci de veiller à limiter leur utilisation après 22h00 le soir et de faire attention au bruit engendré afin de **limiter les nuisances** pour vos voisins, y compris en journée



Feux de déchets

Il est INTERDIT de brûler des déchets de quelque nature que ce soit par Arrêté Préfectoral
Une déchetterie est à votre disposition à Fromelles pour y déposer tout type de déchets

2 roues



Merci à vous, parents, de doter vos enfants d'engins motorisés à 2 roues conformes à la législation, notamment au regard des **pots d'échappement**, afin de préserver la tranquillité du village et de vos voisins.

...Voirie et circulation... Vie pratique... Ecole... Evènements...

Ma mairie
en poche

L'application pour recevoir sur votre téléphone
les infos de Le Maisnil

Sur
APPLE :



Sur
ANDROÏD :



À télécharger
sur portable
ou tablette



LE SITE INTERNET www.lemaisnil.fr

Restez à l'affut !
Prochainement, le site Internet lemaisnil.fr se refait une beauté !



Bulletin municipal de Le Maisnil - Le Maisnil Magazine N°5 - Juin 2023

Directeur de publication : Michel Borrewater

Responsable de la rédaction : Commission Communication
coordonnée par Catherine Charlot